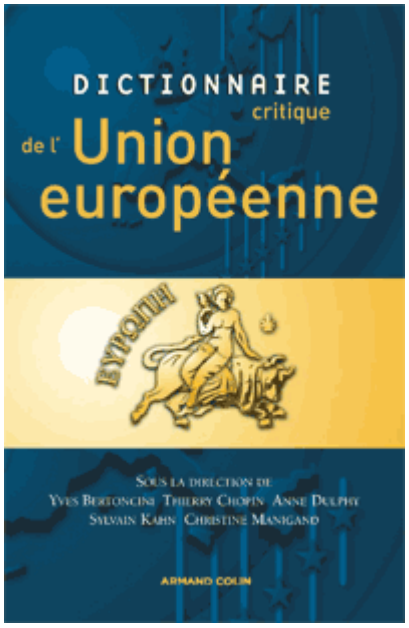
Sylvain Kahn : l'Union européenne, en critiques.

Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Anne Dulphy, Sylvain Kahn et Christine Manigand (dir.), Dictionnaire critique de l'Union européenne, 2008.

Par Marc Dumont



Marc Dumont : Votre entreprise a pris la forme d'un « dictionnaire ». Pourquoi avoir retenu cette formule plutôt qu'une autre ? Est-elle la plus adéquate pour traiter une matière aussi dynamique que celle de l'Union européenne ?

Sylvain Kahn : Nous avons réalisé ce choix pour permettre une navigation : on se pose beaucoup de questions sur l'Union européenne, souvent très larges ; il y a chez les étudiants, ainsi que tous ceux qui s'y intéressent, une attente qui s'exprime sous la forme de questions ponctuelles. Or, vous avez tout un ensemble de livres sur, au choix, la politique extérieure, les institutions, les politiques sectorielles… Bien des livres seraient nécessaires pour traiter de l'Union européenne dans son ensemble ! Nous aurions pu opter pour la forme du « précis », mais nous ne le souhaitions pas. Nous voulions proposer une navigation, à l'intérieur d'un même ouvrage, entre plusieurs approches d'un objet, et non une succession de chapitres thématiques. Ce qu'offre le

dictionnaire.

Une deuxième raison : la forme du dictionnaire est un très bon vecteur d'interdisciplinarité pour aborder l'Union européenne. Bien sûr, il existe déjà un dialogue entre des approches disciplinaires différentes, dans le cadre de colloques ou de journées d'études, sur des « problèmes européens », mais dans les ouvrages ce dialogue reste trop rare. Les lecteurs se trouvent face à une prégnance d'ouvrages mono-disciplinaires. Autre écueil : celui des ouvrages collectifs interdisciplinaires, avec des chapitres, mais qui sont en réalité des petits bouquins rassemblés pour faire un gros bouquin. Avec le *Dictionnaire*, nous avons rassemblé avec cohérence et sans faux-semblants des auteurs d'horizons très différents autour des questions essentielles de l'objet « construction européenne ».

MD : Comment avez-vous organisé ce dialogue entre les disciplines ?

SK : Par les trajectoires des cinq co-directeurs d'ouvrage, qui évoluent dans des univers académiques et professionnels différents. Ce travail de conception en équipe produit une confrontation des regards disciplinaires.

Par le choix des entrées et de leurs auteurs : sur les thématiques essentielles, on a une, deux, voire cinq notices qui offrent autant d'approches et de registres déterminants. Prenez par exemple « L'Europe comme espace » : vous avez cinq notices — le *territoire* par Jacques Lévy, les *frontières* par Michel Foucher, *puissance* par Zaki Laidi, *empire* par Pierre Hassner, *mondialisation* par Christian Grataloup et Claude Grasland ; ces cinq registres d'appréhension entrent eux-mêmes en résonance avec les notices sur la *Méditerranée* (Pierre Beckouche), les *inégalités régionales* (Christian Vandermotten), les *capitales européennes* (Boris Grésillon), l'*État-nation* (Sylvain Kahn)…

Prenez les élections européennes du mois de juin prochain. Nos lecteurs peuvent se composer un bouquet personnel parmi *élections européennes* (Corinne Deloy), *Parlement européen* et *vote* (Thierry Chopin), *Parti populaire européen* (David Hanley), *Parti des socialistes européens* (Simon Lightfoot), *Parti Vert européen* et *Europe des communistes* (Pascal Delwitt), *Europe de l'extrême droite* (Pierre Milza) , *Europe de l'extrême gauche* (Eddy Fougier),

Europe des gaullistes et *Europe des libéraux* (Anne Dulphy), *Europe des socialistes* (Alain Bergougnioux), *souverainisme* (Justine Lacroix), *euroscepticisme* (Pascal Perrineau), *parlements nationaux* (François-Xavier Priollaud)…

En réfléchissant à ce type de correspondances, de mises en relation, qui est accessible dans le dictionnaire par le jeu des renvois, de la navigation, chaque lecteur peut se composer son propre parcours.

On aurait eu une équipe de dix auteurs (ce qui se fait par ailleurs avec bonheur), il y aurait eu une répartition des thèmes et des articles entre dix territoires intellectuels. Là, ce n'est pas le cas. Le nombre élevé d'auteurs (176) correspond au choix inverse : pour chaque objet important, le lecteur dispose de la notice d'un ou plusieurs auteurs ayant réellement approfondi la question, de réponses autonomes, personnelles, réfléchies et rigoureuses. D'où la nette distinction entre ce dictionnaire et un lexique. Lire le dictionnaire comme une confrontation de ces réflexions donne quelque chose de très stimulant pour tenter de penser l'objet « construction européenne ». Appréhender celle-ci par cette pluralité d'approches et d'appropriations, par leur confrontation, est particulièrement adapté à cet objet.

MD : Développer un rôle d'interface, donc, plus que constituer une somme aboutie. Quels seraient alors les autres « cadres directeurs », comme celui de l'espace européen ? Y a-t-il des « noyaux durs » autour desquels se sont cristallisées les réponses des auteurs ?

SK : Oui, il y en a bien d'autres, et je pense en particulier à l'un d'entre eux, qui est intéressant parce qu'il a donné lieu à des réponses présentant des contradictions, à des visions « concurrentes » : je veux parler de la politique étrangère ou, disons, des relations que l'Union européenne entretient avec le reste du monde. Pour cet objet-là, vous avez quatre notices : *politique étrangère de sécurité commune* et *politique européenne de voisinage* (Maxime Lefebvre), *politique européenne de sécurité et de défense* (Jean-Sylvestre Mongrenier), *Otan* (Frédéric Bozo). Puis, en élargissant, vous trouverez des entrées comme *Russie-Urss* (Marie-Pierre Rey), *États-Unis* (Pascaline Winand) et, à nouveau, *puissance* et *empire*. Ce registre comprend des questions parmi celles qui se

posent le plus dans l'opinion publique. Ces notices témoignent des fondements donnés à ces débats dans le champ universitaire. On aurait pu avoir des notices homogènes intellectuellement, descriptives ; ce n'est pas le cas : elles sont fortes et corsées, comme on le dit d'un café puissant.

Et vous pouvez poursuivre le cheminement de votre réflexion sur l'Union européenne dans l'espace mondial avec la politique spatiale : *espace* (Isabelle Sourbès-Verger), *aéronautique* (Jacques Fache), *pac* (Yves Petit), *politique commerciale* (Philippe Colombani) ou encore sur l'Union Européenne dans l'espace mondial avec la *politique spatiale.*

Il y en a d'autres, tels que la représentation du projet européen dans les différentes familles idéologiques. Comparer ces représentations est une méthode qui offre une grande richesse : il y a une Europe des gaullistes, une Europe des souverainistes, une Europe des Verts, etc. Il y a évidemment une dimension historique très forte — or souvent, chez les politistes, il y a une tendance à l'oublier. Nous sommes assez heureux que ce mélange, souvent difficile, ait pu précisément dans ce cas particulièrement bien fonctionner, d'où la présence, sur ce registre, d'une Europe des fascistes, par exemple. Nous espérons que cela constitue une vraie richesse de l'ouvrage. Le dictionnaire a donc mis l'accent sur cette dimension, cet ancrage, avec des entrées comme *fascisme* (Marie-Anne Matard-Bonucci), *pacifisme* (Christine Manigand), *Congrès de la Haye* (Christophe Le Dréau), *Ceca* (Philippe Mioche), *Cee* (Gérard Bossuat), *Konrad Adenauer* (Sylvie Guillaume), *Joseph Bech* (Charles Bartel), *Johan Willem Beyen* et *Frits Bolkestein* (Jan-Willem Brouwer).

Cette question des visions de l'Europe au prisme des idéologies est cruciale : restituer le projet européen dans ses singularités est au cœur de notre projet éditorial. Ce parti pris, nous le déclinons aussi dans une analyse exhaustive du rapport que chaque culture nationale entretient avec la construction européenne. Ça peut paraître évident, mais il fallait pour nous qu'il y ait une place particulière qui soit accordée à cette question, parce qu'il reste très difficile de trouver des éclairages à ce sujet dans des ouvrages de langue française. Pour des raisons épistémologiques et disciplinaires — et j'étais chargé d'y veiller au sein de notre équipe de direction — il fallait qu'on donne à voir la manière dont la question

européenne se pose dans des cultures différentes : comment c'est vu de Lituanie, de Hongrie, et pas uniquement de France ou du Royaume-Uni. Les entrées « L'Europe vue par… », ne se limitent ni aux Six, ni aux Vingt-Sept : le dictionnaire la décline avec la Suisse, la Turquie, l'Ukraine, l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie… Et là encore, sur ce registre, il y a une pluralité des disciplines et des approches, en fonction des auteurs et de leur intime fréquentation de la question : certains l'ont fait d'avantage du côté des élites politiques, d'autres du côté de la société civile, d'autres ont privilégié les divergences entre gauche et droite, le rapport coût-bénéfice, une approche chronologique ou, non sans originalité, géographique et géopolitique.

On n'a pas cherché à homogénéiser ça, ce qui peut être déroutant pour nos lecteurs : l'enjeu était qu'un lecteur français puisse intégrer la manière dont l'Europe est conçue chez nos voisins, décentrer le regard, mais surtout aussi décentrer le regard que les Européens portent sur eux-mêmes, d'où des notices plus surprenantes et plus inattendues, comme l'ensemble d'entrées qui brosse un tableau de l'Europe appréhendée hors d'elle-même.

MD : Est-ce la raison de l'absence de notices synthétiques concernant les différents pays, leurs classiques « cartes d'identité » ?

SK : Exactement. Prenez le cas du Japon, par exemple : la notice *Asie* (Guy Faure) souligne la manière dont, avec le Marché unique, puis le lancement de l'Euro, les acteurs politiques et économiques japonais ont pris vraiment au sérieux l'Union européenne comme *acteur* avec qui il faut compter, et, par boucle rétroactive, comme cela a transformé aussi les rapports de l'Ue avec le Japon.

Même remarque pour l'article *Amérique latine* (Stephan Sberro), où vous trouverez des choses qu'on lit rarement en Europe : par exemple, le fait que dans les pays latino-américains, dans beaucoup de milieux sociaux et professionnels, on est choqué par la fermeture des frontières. Bien sûr, il y a la politique agricole commune mal vécue — cela on le savait — mais, d'après l'auteur, le fait que l'Europe ne change pas sa politique de frontières est vécu comme une très grande grossièreté. Comprenez : les Européens ont envoyé durant quatre siècles leur trop-plein démographique, et désormais ils ferment

leurs frontières. Le constat n'est pas anodin en Amérique latine : c'est un vrai sujet de débat politique et de discussion publique.

Nous avons vraiment insisté auprès des auteurs pour que la dimension strictement factuelle soit présente au minimum, parce qu'il existe des sites très complets qui offrent déjà ce type d'information.

J'ai énormément appris en lisant la notice *Pays-Bas* du collègue hollandais, Jan-Willem Brouwer. Pour lui, ce qui fonde la victoire du « non » en juin 2005 dans ce pays, ce n'est pas tant le populisme, la crainte des immigrés, etc. — une interprétation qui ne me satisfaisait pas trop — mais le diagnostic partagé que le projet européen conçu par les Hollandais dans les années 1950 s'est achevé avec Maastricht. Ça parait tout simple, mais je n'avais jamais lu ça. Sa double perspective, historique et politiste, éclaire de manière importante et inédite la culture politique européenne d'un pays fondateur et à bien des égards central. Et voilà donc maintenant cette explication accessible, non seulement en hollandais, mais en français.

Nous n'avons donc pas réalisé de tableaux récapitulatifs des données propres à chacun des pays : dans notre cahier d'éléments factuels, vous ne trouverez ni le nombre d'habitants, ni la superficie des États ! Mais vous trouverez un tableau qui, pour chaque pays, renseigne sur le nombre de voix au Conseil et le nombre de parlementaires.

MD : On trouve assez peu présentes les relations interétatiques. En dehors des relations internationales, les relations entre villes, entre États, entre régions y sont peu, voire pas, présentes. Le fait régional n'est-il que résiduel ? Tout comme pour les « mythologies » fondatrices, par exemple… Quelles en sont les raisons ?

SK : Deux éléments de réponse. Cette absence traduit d'abord le fait qu'on peut considérer que, maintenant, dans l'Union européenne, on ne parle plus de politique étrangère pour parler de relations avec les voisins, et accréditer l'idée que l'Europe s'intègre. Ce qui n'empêche pas, par ailleurs, l'existence d'autres types d'espaces que les seuls États, tout aussi pertinents, d'autres types d'acteurs…

Par ailleurs, parmi les grands choix que nous avons faits, il y a ce titre de *Dictionnaire critique* de *l'Union européenne*, pour baliser notre terrain de navigation. Il s'agit de l'Europe instituée, de l'Europe-projet. Le concept d'*européanisation* (cf. la notice de Pierre Muller) est d'une portée explicative cruciale : c'est l'une des particularités et des richesses de la construction européenne de n'être pas seulement un fait politique ou un fait étatique mais tout autant un fait social et une construction en réseaux. Nous n'avons pourtant pas pu mettre tous les espaces d'européanité dans le dictionnaire ! Y figurent *football* et *sport* (Paul Dietschy), *universités* (Sylvain Kahn), *groupes d'intérêt* (Sabine Saurugger), *syndicats* (Pierre Tilly), *milieux économiques* (Eric Bussière), *commissaires européens* (Andy Smith), *religion* (Patrick Cabanel), *identité* (Elie Barnavi)… Donc, certes, s'il y a *sport*, pourquoi n'y a-t- il pas *villes*, réalité ayant beaucoup plus de matérialité que le sport ?

Je serais tenté de l'expliquer ainsi : nous avons voulu éclairer une entité qui est un processus, l'Union européenne. Nous avons tenté d'éclairer cette entité de différentes façons, sans viser à comprendre la totalité des acteurs et des actions qui font société en Europe. Travailler les acteurs politique, sociaux, oui, mais *en tant* qu'ils participent à la construction de l'entité européenne. Malgré cette ligne de partage, on aurait pu, c'est vrai, envisager une entrée *villes*… L'équilibre est délicat à trouver.

MD : Un peu dans ce prolongement : même constat quant à la société européenne, à sa diversité. Faut-il y voir un lien entre sa relative absence et le constat réalisé par plusieurs notices d'un « déficit démocratique », ou encore d'un « déficit d'espace public » dont l'Union européenne souffrirait encore ?

SK : C'est un parti pris. On le précise très clairement en avant-propos : l'Union européenne est un projet collectif. Partant de là, l'esprit de l'ouvrage est de sortir la construction européenne de l'idée d'une fatalité ou d'un destin a-historique et a-géopolitique comme de l'idée que l'Union européenne est asexuée, conçue par les anges dans des hauteurs stratosphériques. La construction européenne a été conçue dans la misère, dans les conditions particulièrement douloureuses de la désolation et des ruines léguées par la Seconde Guerre mondiale, point d'orgue d'un tiers de siècle d'une violence inédite et inouïe : la part d'ombre de la

civilisation européenne fut à deux doigts de l'emporter sur sa part de lumière. Depuis, la construction européenne s'effectue fondamentalement parce que les habitants et citoyens des pays européens le veulent bien, et le plus souvent dans et par la confrontation, le tapage et la discorde. Pourquoi écrire l'Europe communautaire comme le roman d'une symphonie harmonieuse ?

Il y a des élections, et dans aucun pays aucun parti professant l'arrêt de la construction européenne et le retrait ne les a jusqu'ici gagnées. Voilà une situation qui traduit de manière irrécusable cette aspiration de la société européenne et qui permet de parler, comme le soulignent des historiens, de consensus « passif », au minimum.

Il n'en reste pas moins, d'une part, que cette attitude des sociétés européennes favorable à la construction européenne se décline et se cristallise principalement dans l'ordre des réalités institutionnelles. Et que, d'autre part, les groupes d'acteurs qui concourent à faire que la construction européenne devient ce qu'elle est ne sont numériquement pas si présents : ils le sont pourtant majoritairement présents dans notre dictionnaire.

Vous y trouvez cependant des acteurs et des réalités importants, qui paraissent en marge de ce projet politique : ainsi les Roms, nation sans État mais peuple européen, tout aussi constructeurs de l'Europe instituée que d'autres peuples qui se figurent en État. Cette question est importante : elle adresse les fragilités ou les contradictions internes au projet européen. Cette lecture est portée par plusieurs notices : *droits fondamentaux* (Guillaume Renaudineau), *droits de l'Homme* (Franziska Brantner), *immigration* (Catherine Wihtol de Wenden), *minorités* (Baptiste Chatré), *Schengen* (Serge Weber).

Pour moi, la manière dont l'Union européenne parvient ou ne parvient pas à faire une place aux Roms en Europe est un indice très fort de la manière dont elle réduit ou non l'écart entre son projet tel qu'il est dit et tel qu'on le conçoit — je le qualifie de « géopolitique kantienne » (Kahn, 2007) — et la réalité de ce projet.

Pour autant, comme d'autres précédemment évoqués, l'article *Rom* (Jean-Baptiste Humeau) traduit notre projet de saisir les histoires, les espaces et les stratégies des acteurs sociaux comme prisme et révélateur de la manière dont

l'entité européenne se construit. Une fois encore, l'Union européenne est une « construction politique » au sens plein ; elle ne se limite pas aux seuls partis politiques et aux institutions.

Les régions en tant que telles n'ont pas d'entrées. Bien sûr, c'est vrai, il y une tentative d'instrumentalisation des régions par la Commission européenne ; il est aussi exact que, sur le plan institutionnel, il y a une Assemblée des régions, mais je ne pense pas que les régions jouent un rôle fondamental dans la construction de l'Union européenne, de l'Europe comme *réalité instituée*. Mais vous trouverez dans le dictionnaire *inégalités régionales* (Christian Vandermotten), une entrée *cohésion* (Marjorie Jouen), et *Europe des régionalistes* (Lieven De Winter).

Même chose pour les institutions : elles sont très importantes, mais le roman communautaire que j'évoquais tout à l'heure fait oublier que les institutions sont un théâtre, une scène, et que dessus il y a des acteurs, des idées, des intérêts, et pas seulement des règles. Ce roman a pour fonction de faire oublier que ces institutions ont une dynamique, des raisons, des intérêts, des représentations qui s'entrechoquent, des conflits. Les articles qui décodent les institutions restituent cette dimension essentielle : *députés européens* (Olivier Costa), *intergouvernementalisme* (Christian Lequesne), *fonctionnalisme* et *triangle institutionnel* (Jean-Louis Quermonne), *Budget* (Nicolas-Jean Bréhon), *Bce* (Jacques Bourrinet), *Banque européenne d'investissement* (Emilie Willaert), *démocratie* (Anja Thomas), articles sur les différents types de référendum… En effet, une notion implicite très importante traverse le dictionnaire : celle d'acteurs. On s'intéresse aux acteurs en tant qu'ils contribuent volontairement ou non à cette émergence d'une Europe instituée ; c'était cela, notre cadre. Autrement, on fait une encyclopédie en plusieurs volumes !

MD : Ah ! D'où Bruxelles absente du dictionnaire ?

SK : Justement ! Parti pris aussi là-dessus ! Parce que Bruxelles était très attendue, et que, pour nous, il n'y a pas que Bruxelles : il y a Berlin, Londres, etc. Et donc on peut faire un livre entier sur les villes d'Europe. Et puis, à espace polycentrique, capitales plurielles ! Enfin, pour ce qui concerne les villes, le fait que Bruxelles soit traitée comme un élément de l'objet *capitales*, c'est aussi une manière de jeter un pont vers l'objet « villes ». On se rend compte que la vraie

capitale de l'Europe n'est pas forcément la capitale politique, et que la capitale politique n'est pas forcément la plus grande ville. Berlin fait l'objet d'une entrée éponyme (Boris Grésillon) ; Bruxelles est prise dans *capitales*. Ce n'est pas un oubli, mais bien un parti pris.

Yves Bertoncini, Thierry Chopin, Anne Dulphy, Sylvain Kahn et Christine Manigand (dir.), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Paris, Armand Colin, 2008.

Résumé

Marc Dumont : Votre entreprise a pris la forme d'un « dictionnaire ». Pourquoi avoir retenu cette formule plutôt qu'une autre ? Est-elle la plus adéquate pour traiter une matière aussi dynamique que celle de l'Union européenne ? Sylvain Kahn : Nous avons réalisé ce choix pour permettre une navigation : on se pose beaucoup ...